

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Syndicat mixte : ARPE-ARB (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 25130109900049

POSTE COMPTABLE : PAIERIE REGIONALE

M. 57

Budget primitif (projet de budget)

Voté par nature

BUDGET : Budget ARPE (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8
II - Présentation générale du budget	
A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19
III - Vote du budget	
A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	39
IV - Annexes	
A - Présentation croisée	
A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	41
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	44
A2.01 - Opérations non ventilables	46
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
B - Annexes patrimoniales	
B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

ARPE-ARB - Budget ARPE - BP (projet de budget) - 2022

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	47
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B8.1 - Subventions versées	Sans Objet
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B8.3 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B8.5 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	48
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	52
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	53
B11.2 - Liste des établissements publics créés	54
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	55
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	56
D - Autres éléments d'information	
D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
D2 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	58
D3.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D3.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D4 - Décisions en matière de taux	59
D5.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D5.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	60

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grises ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3600 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

I - INFORMATIONS GÉNÉRALES
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIÈRES

	1	A
Population totale		
	Informations statistiques	
		Valeurs
		0
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		
	Informations fiscales (N-2)	
		Collectivité
		0,00
	Informations financières – ratios	
		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0,00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0,00
3	Dépenses d'équipement brut / population	0,00
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	0,00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	66,49 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	111,90 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	9,63 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Espagne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	-11,90 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuient sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594-A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, sautes ces données sont à renseigner.

1 - INFORMATIONS GÉNÉRALES

MODALITÉS DE VOTE DU BUDGET

	I
	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) :

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

- | | |
|---|--|
| <p>(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».</p> <p>(2) Indiquer « avec » ou « sans ».</p> <p>(3) Au maximum dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.</p> <p>(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - semi budgétaire ; - budgétaire par délibération N° ... du ... <p>(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.</p> <p>(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ; - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ; - avec reprise anticipée des résultats de l'exercices N-1. | |
|---|--|

I – INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

			C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat au solde (A)
TOTAL DU BUDGET	4 181 000,53	4 340 027,97	1 402 925,20 A1
Investissement	159 712,25	37 601,49 (3)	659 403,94 A2
Fonctionnement	4 021 288,28	4 302 426,48 (4)	743 521,26 A3

RESTES A REALISER N-1			
Dépenses	Recettes		Solde (B)
TOTAL des RAR	215 951,83 III + IV	0,00 B1	215 951,83
Investissement	107 154,78 III	0,00 B2	-107 154,78
Fonctionnement	108 797,05 IV	0,00 B3	-108 797,05

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)			
TOTAL	A1 + B1		1 346 000,81
Investissement	A2 + B2		430 138,40
Fonctionnement	A3 + B3		915 862,41

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES		
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES		C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
	SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL	(I)
018	RSA	107 154,78
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations Incorporelles (sauf le 204) (3)	31 654,78
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	75 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres Immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
	SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL	(II)
011	Charges à caractère général (4)	108 797,05
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES		C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018 RSA		0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21 Immobilisations corporelles (3)		0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26 Participations et créances rattachées		0,00
27 Autres immobilisations financières (3)		0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73 Impôts et taxes		0,00
731 Fiscalité locale		0,00
74 Dotations et participations (4)		0,00
75 Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013 Atténuations de charges (4)		0,00
016 APA		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI		0,00
76 Produits financiers		0,00
77 Produits spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du comité administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		DEPENSES	RECETTES	
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	224 700,00		126 313,57
		+		
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	107 154,78		0,00
		(si solde négatif)		
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	0,00		552 862,07
		=		
	Total de la section d'investissement (2)	331 854,78		679 175,64
		=		
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	3 860 030,57		3 445 017,00
		+		
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	108 797,05		0,00
		(si déficit)		
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00		985 533,46
		=		
	Total de la section de fonctionnement (3)	3 968 827,62		4 430 550,46
		=		
	TOTAL DU BUDGET (4)	4 300 682,40		5 109 726,10

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
PRÉSENTATION DES AP VOTÉES

		II	
		B1	
		Montant	
AUTORISATION DE PROGRAMME (1)	Libellé	Chapitre(s)	Montant
Numéro			
			0,00
	TOTAL		
« AP de dépenses imprévues » (2)			
		020	0,00
	TOTAL GENERAL		
			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations plurianuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si telles n'ont pas été engagées.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
PRÉSENTATION DES AE VOTÉES

Numéro	Libellé	AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Montant
		Chapitre(s)	Montant	
	TOTAL			0,00
	« AE de dépenses imprévues » (2)			500,00
	TOTAL GÉNÉRAL			500,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réalisées de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET ÉQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT					II C1
--	--	--	--	--	----------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	193 634,80	31 654,78	70 700,00	0,00	102 354,78
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	57 500,00	75 500,00	154 000,00	0,00	229 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		251 134,80	107 154,78	224 700,00	0,00	331 854,78
.10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		251 134,80	107 154,78	224 700,00	0,00	331 854,78

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	251 134,80	107 154,78	224 700,00	0,00	331 854,78
--------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	331 854,78
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B6).

(7) $DF\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041$.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT					C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	17 204,00	0,00	11 882,00	0,00	11 882,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		17 204,00	0,00	11 882,00	0,00	11 882,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		17 204,00	0,00	11 882,00	0,00	11 882,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	43 997,99		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	28 705,65		114 431,57	0,00	114 431,57
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		72 703,64		114 431,57	0,00	114 431,57

TOTAL	89 907,64	0,00	126 313,57	0,00	126 313,57
				=	
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	582 862,07	
				=	
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	679 175,64	

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	114 431,57
---	------------

- (1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.
- (2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.
- (8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
- (9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.
- (11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

ARPE-ARB - Budget ARPE - BP (projet de budget) - 2022

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	870 649,99	108 797,05	935 654,00	0,00	1 044 451,05
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 327 603,00	0,00	2 563 120,00	0,00	2 563 120,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 020 665,00	0,00	245 825,00	0,00	245 825,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		4 218 917,99	108 797,05	3 744 599,00	0,00	3 853 396,05
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		1 000,00	0,00	1 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		4 218 917,99	108 797,05	3 745 599,00	0,00	3 854 396,05

023	Virement à la section d'investissement (4)	43 997,99		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	46 831,01		114 431,57	0,00	114 431,57
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		90 829,00		114 431,57	0,00	114 431,57

TOTAL	4 309 746,99	108 797,05	3 860 030,57	0,00	3 968 827,62
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	-------------	---------------------

+

	D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
--	---	-------------

=

	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 968 827,62
--	--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT					C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Alténuations de charges (3)	22 682,00	0,00	37 055,00	0,00	37 055,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	57 124,00	0,00	57 124,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	4 080 511,00	0,00	3 309 751,00	0,00	3 309 751,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	40 410,00	0,00	41 087,00	0,00	41 087,00
Total des recettes de gestion courante		4 143 603,00	0,00	3 445 017,00	0,00	3 445 017,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		4 143 603,00	0,00	3 445 017,00	0,00	3 445 017,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	4 143 603,00	0,00	3 445 017,00	0,00	3 445 017,00	
						+
			R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE		985 533,46	

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 430 650,46
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	114 431,57
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
BALANCE GENERALE – DEPENSES		D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations Incorporelles (sauf 204) (3) (5)	102 354,78	0,00	102 354,78
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	229 500,00	0,00	229 500,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	331 854,78	0,00	331 854,78

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	331 854,78
---	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	1 044 451,05		1 044 451,05
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	2 563 120,00		2 563 120,00
014 Atténuations de produits	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	245 825,00	0,00	245 825,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	0,00	0,00	0,00
67 Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	1 000,00	114 431,57	115 431,57
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total	3 854 396,05	114 431,57	3 968 827,62

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 968 827,62
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

ARPE-ARB - Budget ARPE - BP (projet de budget) - 2022

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE – RECETTES			D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	11 882,00	0,00	11 882,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6)	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7)	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		114 431,57	114 431,57
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	11 882,00	114 431,57	126 313,57

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	552 862,07
	+
R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	679 175,64

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
.013 Atténuations de charges (8)	37 055,00		37 055,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	57 124,00		57 124,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	3 309 751,00		3 309 751,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	41 087,00	0,00	41 087,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	3 445 017,00	0,00	3 445 017,00

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	985 533,46
	=

ARPE-ARB - Budget ARPE - BP (projet de budget) - 2022

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		4 430 550,46

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
 (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
 (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
 (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
 (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
 (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
 (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE****DEPENSES**

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
								III = I + II
TOTAL	251 134,80	107 154,78	0,00	224 700,00	0,00	0,00	224 700,00	331 854,78
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	193 634,80	31 654,78	0,00	70 700,00	0,00	0,00	70 700,00	102 354,78
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	57 500,00	75 500,00	0,00	154 000,00	0,00	0,00	154 000,00	229 500,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	251 134,80	107 154,78	0,00	224 700,00	0,00	0,00	224 700,00	331 854,78
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Crpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)								
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	251 134,80	107 154,78	0,00	224 700,00	0,00	0,00	224 700,00	331 854,78
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00						0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00						0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00						0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
Total des dépenses d'investissement cumulées	331 854,78

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

ARPE-ARB - Budget ARPE - BP (projet de budget) - 2022

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2, 1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 040 = RI 042.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 132 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 041 = RI 041.

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante, inscrit en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

		III
		A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL		89 907,64	0,00	126 313,57	0,00	126 313,57
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	17 204,00	0,00	11 882,00	0,00	11 882,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		17 204,00	0,00	11 882,00	0,00	11 882,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		17 204,00	0,00	11 882,00	0,00	11 882,00
021	Virement de la section de fonctionnement	43 997,99		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	28 705,65		114 431,57	0,00	114 431,57
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		72 703,64		114 431,57	0,00	114 431,57
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)						552 862,07
Affectation au compte 1068 (8)						0,00
Total des recettes d'investissement cumulées						679 175,64

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R/ 040 = Df/ 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 55 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (Cf/ 041 = RI/ 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'Assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'Assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
								III = I + II	III = I + II
TOTAL	251 134,80	107 154,78	0,00	224 700,00	0,00	0,00	224 700,00	331 854,78	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	193 634,80	31 654,78	0,00	70 700,00	0,00	0,00	70 700,00	102 354,78	
2051 Concessions, droits similaires	193 634,80	31 654,78			70 700,00	0,00	70 700,00	102 354,78	
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	57 500,00	75 500,00	0,00	154 000,00	0,00	0,00	154 000,00	229 500,00	
21838 Autre matériel informatique	57 500,00	75 500,00		154 000,00	0,00	0,00	154 000,00	229 500,00	
21848 Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	251 134,80	107 154,78	0,00	224 700,00	0,00	0,00	224 700,00	331 854,78	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	251 134,80	107 154,78	0,00	224 700,00	0,00	0,00	224 700,00	331 854,78	

ARPE-ARB - Budget ARPE - BP (projet de budget) - 2022

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget préséident (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état II-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de lignes que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET							III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT							A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour Information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

A3

Chap./art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL	
					II	II = I + II (RAR N-1 + Vote)
TOTAL	89 907,64	0,00	126 313,57	0,00	126 313,57	
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	17 204,00	0,00	11 882,00	0,00	11 882,00	
10222 FCTVA	17 204,00	0,00	11 882,00	0,00	11 882,00	
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,réqie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275 Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	17 204,00	0,00	11 882,00	0,00	11 882,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)						
Total des recettes réelles	17 204,00	0,00	11 882,00	0,00	11 882,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement	43 997,99		0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	28 705,65		114 431,57	0,00	114 431,57	
2805 Licences, logiciels, droits similaires	0,00		78 285,82	0,00	78 285,82	
28051 Concessions et droits similaires	0,00		536,00	0,00	536,00	
28758 Autres inst.,matériel,outil, techniques	536,00		1 703,08	0,00	1 703,08	
28781 Installations générales, aménag't divers	1 902,08		31 095,72	0,00	31 095,72	
287838 Autre matériel informatique	23 260,90		2 625,95	0,00	2 625,95	
287848 Autres matériels de bureau et mobiliers	2 610,71		185,00	0,00	185,00	
28788 Autres immo. corporelles	395,96		0,00	0,00	0,00	
041 Opérations patrimoniales (9)	0,00					
Total des recettes d'ordre	72 703,64		114 431,57	0,00	114 431,57	

(1) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 1649.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*R1 040 = DF 042*).

(7) Les comptes 15, 23, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*D1 041 = RI 041*).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2224.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

B**DEPENSES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 l'Assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses hors AE générées	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	4 309 746,99	108 797,05	500,00	3 860 030,57	0,00	0,00	3 860 030,57
011	Charges à caractère général (3)	870 649,99	108 797,05	0,00	935 654,00	0,00	0,00	935 654,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 327 603,00	0,00		2 563 120,00	0,00		2 563 120,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 65c) (3)	1 020 665,00	0,00		245 825,00	0,00		245 825,00
6586	Frais fonctionnement des groupes dédiés	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses de gestion des services	4 218 917,99	108 797,05	0,00	3 744 599,00	0,00	0,00	3 744 599,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			1 000,00	0,00		1 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			500,00				
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	500,00	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
	Total des dépenses réelles	4 218 917,99	108 797,05	500,00	3 745 599,00	0,00	0,00	3 745 599,00
023	Virement à la section d'investissement	43 997,99			0,00	0,00		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	46 831,01			114 431,57	0,00		114 431,57
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre	90 829,00			114 431,57	0,00	0,00	114 431,57

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
Total des dépenses de fonctionnement cumulées	3 968 827,62

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 88 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III - VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE

		III
		B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	4 143 603,00	0,00	3 445 017,00	0,00	3 445 017,00
013	Atténuations de charges (2)	22 682,00	0,00	37 055,00	0,00	37 055,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	57 124,00	0,00	57 124,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	4 080 511,00	0,00	3 309 751,00	0,00	3 309 751,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	40 410,00	0,00	41 087,00	0,00	41 087,00
Total des recettes de gestion des services		4 143 603,00	0,00	3 445 017,00	0,00	3 445 017,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		4 143 603,00	0,00	3 445 017,00	0,00	3 445 017,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	985 533,46
Total des recettes de fonctionnement cumulées	4 430 550,46

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF-042 = DI-040).

(4) Les comptes 73 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Autre prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DÉPENSES – DÉTAIL PAR ARTICLE

B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
									II	III = I + II
	TOTAL	4 309 746,99	108 797,05	500,00	3 860 030,57	0,00	0,00	3 860 030,57	935 654,00	3 968 827,62
011	Charges à caractère général (4)	870 649,99	108 797,05	0,00	935 654,00	0,00	0,00	0,00	935 654,00	1 044 451,05
60228	Autres fournitures consommables	500,00	0,00	500,00	6 000,00	0,00	0,00	500,00	6 000,00	500,00
60622	Carburants	6 000,00	0,00	231,00	22 950,00	0,00	0,00	22 950,00	23 181,00	6 000,00
60623	Alimentation	19 950,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	200,00	3 332,16	0,00	5 100,00	0,00	0,00	5 100,00	5 100,00	5 100,00
60632	Fournitures de petit équipement	8 650,00	0,00	8 900,00	0,00	0,00	0,00	8 900,00	8 900,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	105 590,00	0,00	121 590,00	0,00	0,00	0,00	121 590,00	121 590,00	121 590,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	19 428,00	0,00	0,00	0,00	19 428,00	19 428,00	19 428,00
61351	Matériel roulant	21 300,00	0,00	4 220,00	0,00	0,00	0,00	4 220,00	4 220,00	4 220,00
61358	Autres	10 454,00	0,00	9 553,00	0,00	0,00	0,00	9 553,00	9 553,00	9 553,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	4 480,44	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
61551	Entretien matériel roulant	89 577,50	3 013,40	87 940,00	0,00	0,00	0,00	87 940,00	90 953,40	90 953,40
6156	Maintenance	2 096,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6161	Multirisques	167 143,40	65 156,40	160 200,00	0,00	0,00	0,00	160 200,00	225 356,40	225 356,40
617	Etudes et recherches	9 650,00	0,00	9 320,00	0,00	0,00	0,00	9 320,00	9 320,00	9 320,00
6182	Documentation générale et technique	13 210,00	0,00	21 990,00	0,00	0,00	0,00	21 990,00	21 990,00	21 990,00
6184	Versvements à des organismes de formation	5 700,00	0,00	6 400,00	0,00	0,00	0,00	6 400,00	6 400,00	6 400,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	48 000,00	0,00	82 500,00	0,00	0,00	0,00	82 500,00	82 500,00	82 500,00
62268	Autres honoraires, conseils	48 150,00	2 400,00	18 700,00	0,00	0,00	0,00	18 700,00	21 100,00	21 100,00
6228	Divers	3 000,00	20 670,00	21 808,00	0,00	0,00	0,00	21 808,00	42 478,00	42 478,00
6231	Annonces et insertions	42 300,00	0,00	33 220,00	0,00	0,00	0,00	33 220,00	33 220,00	33 220,00
6234	Réceptions	129 839,80	15 256,60	130 450,00	0,00	0,00	0,00	130 450,00	145 706,60	145 706,60
6236	Catalogues et imprimés	41 251,89	1 836,00	57 200,00	0,00	0,00	0,00	57 200,00	59 036,00	59 036,00
6238	Divers	500,00	0,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00	1 200,00	1 200,00
6247	Transports collectifs	20 975,00	233,65	28 250,00	0,00	0,00	0,00	28 250,00	28 483,65	28 483,65
6251	Voyages, déplacements et missions	16 331,80	0,00	17 725,00	0,00	0,00	0,00	17 725,00	17 725,00	17 725,00
6261	Frais d'affranchissement	25 000,00	0,00	21 000,00	0,00	0,00	0,00	21 000,00	21 000,00	21 000,00
6262	Frais de télécommunications	19 016,00	0,00	11 910,00	0,00	0,00	0,00	11 910,00	11 910,00	11 910,00
6281	Concours divers (cotisations)	252,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	15 400,00	0,00	0,00	0,00	15 400,00	15 400,00	15 400,00
6288	Remb. frais à des tiers									

ARPE-ARB - Budget ARPEE - BP (projet de budget) - 2022

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés d'une AE	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) II = I + II	
									Pour information Crédits gérés d'une AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) II = I + II
6288	Autres services extérieurs	200,00 8 000,00	0,00 0,00		200,00 8 000,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	200,00 8 000,00	200,00 8 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)									
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	2 327 603,00	0,00		2 563 120,00	0,00			2 563 120,00	2 563 120,00
6218	Autre personnel extérieur	191 510,00	0,00		88 280,00	0,00			88 280,00	88 280,00
6331	Versement mobilité	0,00	0,00		27 270,00	0,00			27 270,00	27 270,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	4 160,00	0,00		6 820,00	0,00			6 820,00	6 820,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFTP	14 120,00	0,00		23 180,00	0,00			23 180,00	23 180,00
64111	Rémunération principale titulaires SFT, indemnité de résidence NBI	812 476,00	0,00		747 135,00	0,00			747 135,00	747 135,00
64112	Personnel tit. - Indemnité inflation	39 630,00	0,00		33 380,00	0,00			33 380,00	33 380,00
64113	NBI	0,00	0,00		8 002,00	0,00			8 002,00	8 002,00
64114	Personnel tit. - Indemnité inflation	0,00	0,00		300,00	0,00			300,00	300,00
64118	Autres indemnités	382 360,00	0,00		366 820,00	0,00			366 820,00	366 820,00
64131	Rémunérations	412 861,00	0,00		517 617,00	0,00			517 617,00	517 617,00
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflation	0,00	0,00		300,00	0,00			300,00	300,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	135 420,00	0,00		364 050,00	0,00			364 050,00	364 050,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	254 560,00	0,00		246 025,00	0,00			246 025,00	246 025,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	18 700,00	0,00		28 660,00	0,00			28 660,00	28 660,00
6472	Prestations familiales directes	3 100,00	0,00		0,00	0,00			0,00	0,00
6474	Versement aux autres œuvres sociales	9 775,00	0,00		9 450,00	0,00			9 450,00	9 450,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 631,00	0,00		4 300,00	0,00			4 300,00	4 300,00
6478	Autres charges sociales diverses	45 300,00	0,00		86 431,00	0,00			86 431,00	86 431,00
6488	Autres	0,00	0,00		5 100,00	0,00			5 100,00	5 100,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00			0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00		0,00	0,00			0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00		0,00	0,00			0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	1 020 665,00	0,00		245 825,00	0,00			245 825,00	245 825,00
65134	Aides	0,00	0,00		9 270,00	0,00			9 270,00	9 270,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00		4 800,00	0,00			4 800,00	4 800,00
6555	Contributions CNFPT (pers. privé emploi)	133 300,00	0,00		0,00	0,00			0,00	0,00
65733	Subv. fonct. départements	0,00	0,00		0,00	0,00			0,00	0,00
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	0,00	0,00		0,00	0,00			0,00	0,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	886 110,00	0,00		181 000,00	0,00			181 000,00	181 000,00
65748	Subv. fonct. autres personnes droit privé	0,00	0,00		0,00	0,00			0,00	0,00

Chap./art (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour		TOTAL (RAR N-1 + Vote) N = I + II
							I	II	
65811	Droits d'utilisation informatique nuage	250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65818	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
65888	Autres	505,00	0,00	0,00	50 005,00	0,00	0,00	50 005,00	50 005,00
6586	Frais fonctionnement des groupes délivrés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services	4 218 917,99	108 797,05	0,00	3 744 599,00	0,00	0,00	3 744 599,00	3 853 396,05	
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			500,00					
Total des charges financières et spécifiques	0,00	0,00	500,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	
Total des dépenses réelles	4 218 917,99	108 797,05	500,00	3 745 599,00	0,00	0,00	3 745 599,00	3 854 396,05	
023	Virement à la section d'investissement	43 997,99		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	46 831,01			114 431,57	0,00		114 431,57	114 431,57
6811	Dot amort. immos incorporelles	46 831,01			114 431,57	0,00		114 431,57	114 431,57
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	90 829,00				114 431,57	0,00		114 431,57	114 431,57

Détail du calcul des ICNE au compte 661112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détails les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses impulsées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) / DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des CNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 68112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DÉTAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	4 143 603,00	0,00	3 445 017,00	0,00	3 445 017,00
013	Atténuations de charges (3)	22 682,00	0,00	37 055,00	0,00	37 055,00
6459	Remb charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	5 400,00	0,00	5 400,00
6479	Remb sur autres charges sociales	22 682,00	0,00	31 655,00	0,00	31 655,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	57 124,00	0,00	57 124,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	0,00	47 864,00	0,00	47 864,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	9 260,00	0,00	9 260,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et Participations (3)	4 080 511,00	0,00	3 309 751,00	0,00	3 309 751,00
74718	Autres participations Etat	580 320,00	0,00	649 000,00	0,00	649 000,00
7472	Participation régions	1 550 000,00	0,00	1 716 000,00	0,00	1 716 000,00
7473	Participation départements	100 000,00	0,00	112 043,00	0,00	112 043,00
74741	Participation communes membres du GFP	90 720,00	0,00	93 000,00	0,00	93 000,00
74758	Participation autres groupements	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74778	Autres fonds européens	1 140 672,00	0,00	153 370,00	0,00	153 370,00
74788	Autres	588 789,00	0,00	586 338,00	0,00	586 338,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	40 410,00	0,00	41 087,00	0,00	41 087,00
756	Libéralités reçues	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
757	Subventions	0,00	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00
75883	Autres	25 410,00	0,00	26 087,00	0,00	26 087,00
76	Produits financiers	4 143 603,00	0,00	3 445 017,00	0,00	3 445 017,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	4 143 603,00	0,00	3 445 017,00	0,00	3 445 017,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre					

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut

0,00

	Compensation	0,00
	Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

	Montant des ICNE de l'exercice	0,00
	Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
	= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 79 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le bénéfice/échéance de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES**A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D’INVESTISSEMENT – VUE D’ENSEMBLE****A1**

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeu., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
	DEPENSES	0,00	170 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotation, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d’investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	20 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	11 882,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotation, fonds divers et réserves	11 882,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d’investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES**A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D’INVESTISSEMENT – VUE D’ENSEMBLE (suite)**

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES						224 700,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	42 000,00	11 800,00	0,00	0,00
13	Subventions d’investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	38 000,00	11 800,00	0,00	70 700,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	154 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECHETTES						11 832,00
024	Produits des cessions d’immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 832,00
13	Subventions d’investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ARPE-ARB - Budget ARPE - BP (projet de budget) - 2022

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transport	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES**A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE**

				IV	
				A2	

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0	0-5	1	2	3	4	4-3
			Sécurité	Gestion des fonds européens	Enseign., formation prof.,apprentissage	Cult., vie soc.,jeun., sports, loisirs	Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	APA	
DEPENSES									
011	Charges à caractère général	0,00	505 899,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	2 563 120,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	71 825,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes délus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES									
013	Atténuations de charges	0,00	37 055,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	47 864,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	1 656 810,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	26 087,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES**A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)**

		IV – ANNEXES								
		A2								

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RM	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DÉPENSES								
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	464 710,00	139 045,00			3 746 099,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	344 710,00	85 045,00			935 654,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00			2 563 120,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	120 000,00	54 000,00			245 825,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00			1 000,00
RECETTES								
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00			37 055,00
70	Prod. : services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	9 260,00			57 124,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	910 524,00	742 427,00			3 309 751,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	15 000,00	0,00			41 087,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00

IV – ANNEXES	
A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	
IV	A2.01

01 – OPÉRATIONS NON VENTILABLES	
Article / compte nature (1)	Libellé
DEPENSES	Opérations non ventilables
RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

	IV	B2
IV – ANNEXES		
ANNEXES PATRIMONIALES – MÉTHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS		

MÉTHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLÉE		Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en déçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €	Durée (en années)	
L	Catégories de biens amortis		
L	2051 Concessions et droits similaires	2	09/03/2011
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	6	09/03/2011
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	20	09/03/2011
L	2182 Matériel de transport	5	09/03/2011
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	5	09/03/2011
L	2184 Mobilier	10	09/03/2011

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplis créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-533		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		17,00	0,00	17,00	10,60	10,60	13,60
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2EME CL	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1ERE CL	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2EME CL	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATTACHE	A	6,00	0,00	6,00	2,80	3,00	5,80
ATTACHE PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
REDACTEUR	B	3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		19,00	0,00	19,00	12,20	12,20	18,20
ADJOINT TECHNIQUE	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AGENT DE MAITRISE	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
INGENIEUR	A	7,00	0,00	7,00	1,00	6,00	7,00
INGENIEUR PRINCIPAL	A	10,00	0,00	10,00	9,70	0,00	9,70
TECHNICIEN	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CL	B	2,00	0,00	2,00	1,50	0,00	1,50
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,80	1,80	0,00	0,00	0,00
ASSISTANT DE CONSERVATION PRINCIPAL 1ERE CL	B	1,00	0,80	1,80	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		38,00	0,80	38,80	38,80	23,80	9,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois permanents créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur périodes d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 / 2).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N****IV****B9****D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT Nature du contrat (5)
			Indice (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)						
ATTACHE	A	ADM		0,00	A	CDI
ATTACHE	A	ADM		0,00	A	CDD
ATTACHE	A	ADM		0,00	A	CDD
INGENIEUR	A	TECH		0,00	A	CDI
INGENIEUR	A	TECH		0,00	A	CDD
INGENIEUR	A	TECH		0,00	A	CDD
INGENIEUR	A	TECH		0,00	A	CDD
INGENIEUR	A	TECH		0,00	A	CDD
INGENIEUR	A	TECH		0,00	A	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
INGENIEUR	A	TECH		0,00	A	CDD 3-A
INGENIEUR	A	TECH		0,00	A	CDD 3-A
INGENIEUR	A	TECH		0,00	A	CDD 3-A
INGENIEUR	A	TECH		0,00	A	CDD 3-A
TOTAL GENERAL						
				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Modif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a^e : article 3, 2ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 1er alinéa : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité, ...).

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire susceptible d'assurer les fonctions correspondantes.

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1^e : absence de cadre d'emploi de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions le justifient.3-3-2^e : emplois du niveau de la catégorie A, lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.3-3-3^e : emplois de secrétaire de maître des communes de moins de 1 000 habitants et des secrétaires des groupements de communes de moins de 1 000 habitants, ou lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.3-3-4^e : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 1 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi 2012-247, contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110-1 : article 110 collaborateurs de groupes de cabitiers.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A/ autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 28 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

- (7) Occupant un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITÉ A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	
Nature de l'engagement (2)	Montant de l'engagement
Délegation de service public (3)	
Détention d'une part du capital 03/12/2015 - Part de capital social	INSTITUT INSPIRE INSTITUT INSPIRE Personne Morale de Droit Privée 300,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt	
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme	
Autres	

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à ARPE (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

- (1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.
(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

	V – ANNEXES	IV
	ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHÈRE LA COLLECTIVITÉ

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion (1)	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCD)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPF, TPU, TPU+ fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

	IV – ANNEXES	
	ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES	
	LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES	

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.
Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;

- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV
B11.2

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES BUDGETAIRES			
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES			C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B	0,00	I
	16 Emprunts et dettes assimilées (A)	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	107 154,78	0,00	107 154,78

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	126 313,57	III
	Ressources propres externes de l'année (a)	11 882,00	0,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	11 882,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27...	Autres immobilisations financières	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00
	Ressources propres internes de l'année (b) (4)	114 431,57	0,00
15...	Provisions pour risques et charges	0,00	0,00
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27...	Autres Immobilisations financières	0,00	0,00
28...	Amortissement des immobilisations	78 285,82	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	536,00	0,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 703,08	0,00
28181	Installations générales, aménag't divers	31 095,72	0,00
281838	Autre matériel informatique	2 625,95	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	185,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations	0,00	0,00
31...	Matières premières (et fournitures) (5)	0,00	0,00
33...	En-cours de production de biens (5)	0,00	0,00
35...	Stocks de produits (5)	0,00	0,00
39...	Dépréciation des stocks et en-cours	0,00	0,00
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices	0,00	0,00
49...	Dépréciation des comptes de tiers	0,00	0,00
59...	Dépréciation des comptes financiers	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	126 313,57	0,00	552 862,07	0,00	679 175,64

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II
Ressources propres disponibles	IV
Solde	V = IV – II (8)

ARPE-ARB - Budget ARPE - BP (projet de budget) - 2022

- (1) Les comptes 15, 189, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
- (5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.
- (6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (7) Indiquer le montant correspondant figurant en I - Présentation générale du budget -- vue d'ensemble.
- (8) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D2
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	

IV – ANNEXES**AUTRES ÉLÉMÉNTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIÈRE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS****IV****D4**

Libellés	Base notifiée (si connue, à la date de l'octroi)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP Gazole	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP Gazole	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les thums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 9

Nombre de membres présents : 0 7

Nombre de suffrages exprimés : 0 7

VOTES :

Pour : 0 7/9

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 15/03/2022

Présenté par Le Mme la Présidente (1),

A Marseille, le 29/03/2022

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Marseille, le 01/01/2000

Les membres de l'assemblée délibérante (2).



Certifié exécutoire par Le Mme la Présidente (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Marseille, le 29/03/2022

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...